



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 22 juin 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 4^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Notre dossier : 312-01007

Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 2

Chère consœur,

Conformément à vos correspondances datées des 26 mai et 6 juin 2023¹ communiquées dans la phase 2 du dossier mentionné en objet, Énergir vous transmet ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie de l'énergie (ci-après « Régie ») et des intervenants (sauf le RTIEÉ²), soit les pièces Énergir-T, Documents 10 à 13.

De plus, pour les motifs énoncés aux paragraphes 32 à 35 de l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Monsieur Vincent Regnault daté du 12 mai 2023³, Énergir dépose sous pli confidentiel, et ce, pour une durée indéterminée, les informations caviardées contenues à l'annexe Q-2.1 de la pièce Énergir-T, Document 10.

Énergir dépose également une version révisée des pièces Énergir-H, Document 6 et Énergir-Q, Document 1, une 4^e demande réamendée ainsi qu'une liste révisée de pièces.

Enfin, conformément à la décision procédurale D-2023-074⁴, Énergir confirme que la séance de travail prévue le 11 juillet 2023 pourra se tenir en présentiel à son siège social. Comme prévu à cette même décision, Énergir fera parvenir l'ordre du jour de la rencontre et les autres instructions afférentes, au plus tard le 6 juillet 2023 à midi.

¹ Respectivement A-0028 et A-0032.

² A-0038.

³ B-0074.

⁴ Paragr. 98 et 99.

Énergir confirme également le nom de ses représentants qui participeront à ladite séance de travail⁵ :

- Caroline Dallaire – Directrice exécutive, Réglementation et tarification;
- Luis De la Cruz – Conseiller, Tarification;
- Yaye Dieynaba – Chargée principale, Tarification;
- Manon Gauthier – Conseillère principale, Réglementation;
- Emmanuelle Paquin – Cheffe, Marge brute.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/nv

p. j.

⁵ D-2023-074, paragr. 96 et 99.